

Ce colloque international entend faire le point sur les évolutions de la gouvernance des établissements universitaires en France et en Italie. Cette manifestation scientifique prend un relief particulier en France à un moment où, après accès de l'ensemble des établissements aux responsabilités et compétences élargies (RCE), les pouvoirs publics s'appêtent à réformer le cadre légal rénové par la loi Libertés et Responsabilités des Universités de 2007. En Italie, c'est principalement la restriction des ressources publiques qui contraint l'Etat et les universités à changer le modèle de gestion et de gouvernance.

Le colloque visera d'abord à apprécier dans une perspective comparative l'ingénierie institutionnelle des universités. Cette première approche s'intéressera aux principaux ressorts de cette ingénierie, qu'il s'agisse des cadres statutaires possibles, des principes directeurs qui fondent l'université contemporaine, de la légitimité des instances et autorités universitaires, ou des modes de répartition des pouvoirs au sein des établissements.

Dans un contexte d'autonomie et de responsabilité accrue des universités, mais aussi de contrainte budgétaire au niveau national, le colloque se donne pour second objectif d'appréhender les nouveaux leviers de la gouvernance universitaire. A cet égard, il est envisagé d'explorer les modalités de regroupement des universités, l'évolution nécessaire des systèmes de financement, ainsi que les modes d'évaluation.

INSCRIPTION (bulletin joint)

Participation gratuite mais l'accès à l'amphithéâtre Ville de Mons est subordonné à l'inscription préalable au colloque.

LIEU DU COLLOQUE

Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Bretagne-Sud
Amphithéâtre Ville de Mons
1, rue de la Loi 56 000 Vannes

Parc de stationnement à la même adresse.

RENSEIGNEMENTS

Institut de Recherche sur les Entreprises et les Administrations EA 4251
Contact : **Blandine BEYAERT**
Mail : blandise.beyaert@univ-ubs.fr ☎ 02.97.01.26.27 Fax 02.97.01.26.20

Nos partenaires



Convegno finale del PRIN 2008 unità di ricerca
Dell'Università degli Studi di Teramo

Colloque final du PRIN 2008 équipe
de l'Université des Etudes de Teramo



LA MUTATION DE LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITES EN FRANCE ET EN ITALIE *L'EVOLUZIONE DELLA GOUVERNANCE DELLE UNIVERSITA' IN FRANCIA E IN ITALIA*

Jeudi 16 mai 2013

*Faculté de Droit,
des Sciences Economiques et de Gestion*

UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD
*Amphithéâtre Ville de Mons
1, rue de la Loi 56 000 Vannes*

Colloque organisé par

Alessandro DI SCIASCIO
Maître de conférences en droit administratif
Università degli Studi di Teramo (Italia)

&

Emmanuel GUISELIN
Maître de conférences en droit public,
Doyen honoraire de la Faculté

C
O
L
L
O
Q
U
E

8 h 45 ▶ Accueil des participants

9 h 15 ▶ Allocutions de bienvenue

Présidence ▶ **M. le Professeur Hervé RIHAL**,
Professeur de droit public à l'Université d'Angers

9 h 45 - 10 h 30 ▶ Principes et statuts

« *Variables statutaires et principes directeurs de l'Université contemporaine* »

Emmanuel GUISELIN

« *I differenti Statuti e i principi guida dell'università contemporanea* »

Alessandro DI SCIASCIO

Echanges avec la salle

10 h 30 - 11 h 30 ▶ Gouvernance et légitimité

« *Quale legittimità per la nuova governance universitaria ?* »

Aristide POLICE, Professeur en droit administratif, Università degli Studi di Roma

« Tor Vergata »

« *Quelle légitimité pour la nouvelle gouvernance universitaire ?* »

Stéphanie RENARD-BIANCOTTO, Docteur en droit public, Enseignante
à l'Université de Bretagne-Sud

Echanges avec la salle / pause

11 h 30 - 12 h 50 ▶ Répartition des pouvoirs

« *Gouvernance des universités et modes de répartition des pouvoirs* »,

Stéphanie MIGNOT-GERARD, Maître de conférences en sciences de gestion
à l'Université de Paris-Est-Créteil

« *Délégation de pouvoir et gouvernance universitaire en France* »,

Laurence GUYON, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
à l'Université de Bretagne-Sud

« *La governance delle università e la modalità di ripartizione dei poteri e
competenze* », **Ruggiero DIPACE**, Professeur associé en droit administratif,
Università degli Studi del Molise, **Salvatore CIMINI**, Professeur associé en droit
administratif, Università degli Studi di Teramo

Echanges avec la salle

13 h 00 > Déjeuner

Présidence ▶ **M. le Professeur Franco Gaetano SCOCA**,
Professeur émérite en droit administratif,
Università degli Studi di Roma « La Sapienza »

14 h 15 - 15 h 00 ▶ Fusions et regroupements

« *La fusion des trois universités strasbourgeoises* »

Bernard CARRIERE, Président honoraire de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg,
professeur à l'Université de Strasbourg, conseiller spécial au ministère de l'enseignement
supérieur et de la recherche en charge de la stratégie territoriale et des politiques de site

« *Il sistema o i sistemi di aggregazione delle università italiane* »

Eugenio PICOZZA, Professeur de droit administratif, Università degli Studi di Roma « Tor
Vergata »

15 h 00 - 16 h 15 ▶ Les systèmes de financement

« *Les systèmes de financement à l'épreuve en France* »

Vincent BOYER, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bretagne-Sud

« *Il sistema di finanziamento alla prova in Italia* »

Giovanna COLOMBINI, Professeur de droit public, Università degli Studi di Pisa,
coordinatrice scientifique du Projet de recherche d'intérêt national 2008-2010
« Finanziamento, competizione, accountability nel governo dell'Università »

Echanges avec la salle / pause

16 h 15 - 17 h 00 ▶ Les modes d'évaluation

« *Pluralité, standards et qualité des modes d'évaluation des universités en
France* »

Maurice BASLE, Professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Rennes I,
titulaire de la chaire « Connaissance et Action Territoriale » de l'Université de Bretagne-Sud

« *Pluralità e funzionamento dei sistemi di valutazione delle università
in Italia* »

Marina D'ORSOGNA, Professeur de droit administratif, Università degli Studi di Teramo

Interventions: Loredana Giani, Anna Moscarini, Chiara Cacciavillani, Angela
Musumeci, Stefano Salvatore Scoca, Luisa Azzena, Annarita Iacopino, Lorenzo De
Gregoriis, Andrea Medori, Giovanna Romano

17 h 00 ▶ Synthèse

Jacques FIALAIRE, Professeur de droit public à l'Université de Nantes,
ancien directeur de l'UMR CNRS Droit et Changement Social